

## La coopération entre les cours constitutionnelles en Europe – Situation actuelle et perspectives

Déroulement provisoire du programme après l'ouverture solennelle –  
Contenu thématique

**Lundi 12 mai 2014**

14:30 à env. 15:30	<b>1<sup>e</sup> Séance du Congrès</b>  Présentation du thème - Exposition de la problématique (15–20 minutes)  Le rapport général existant déjà sous forme écrite, il ne sera pas lu  max. 3–4 interventions dans la discussion préparées d'avance (de 5 minutes chacune)	Présidence : Prés. Holzinger (AUT)  Rapporteur général : M. le juge Grabenwarter (AUT)  N.N.
env. 15:30 à 16:00	Pause café	
env. 16:00 à 17:30	<b>2<sup>e</sup> Séance du Congrès</b>  « Les cours constitutionnelles entre le droit constitutionnel et le droit européen »  2 discours d'impulsion (de 10 minutes chacun)  Ensuite discussion plénière	Présidence : N.N.  N.N. N.N.

**Mardi 13 mai 2014**

9:00 à 10:30	<b>3<sup>e</sup> Séance du Congrès</b>  « L'influence réciproque des cours constitutionnelles »  2 discours d'impulsion  Ensuite discussion plénière	Présidence : N.N.  N.N. N.N.
env. 10:30 à 11:00	Pause café	
11:00 à 12:30	<b>4<sup>e</sup> Séance du Congrès</b>  « L'influence réciproque des cours européennes »  2 discours d'impulsion  Ensuite discussion plénière	Présidence : N.N.  N.N. N.N.
12:30 à 14:30	Déjeuner	
14:30 à 16:00	<b>Séance de clôture du Congrès</b>  Synthèse des résultats des séances précédentes (max. 30 minutes)  Table ronde avec trois participants  Ensuite discussion plénière	Présidence : Prés. Holzinger (AUT)  Rapporteur général : M. le juge Grabenwarter (AUT)  N.N. N.N. N.N.

## Calendrier

- Prise de décisions à l'occasion de la réunion préparatoire : 10 septembre 2012
- Contacts avec les cours constitutionnelles au sujet des intervenants potentiels avant le 31 octobre 2012
- Lettre d'invitation relative au questionnaire et aux rapports nationaux avant le 31 octobre 2012
- Envoi d'un courrier aux intervenants avant le 31 décembre 2012
- Date butoir pour la remise des rapports nationaux à la Cour constitutionnelle autrichienne : 30 septembre 2013
- Envoi des rapports nationaux à tous les participants par la Cour constitutionnelle autrichienne avant le 31 décembre 2013
- Documents thématiques : Remise à la Cour constitutionnelle autrichienne avant le 15 avril 2014
- Dernière information écrite des conférenciers, modérateurs des discussions et intervenants avant le 30 avril 2014
- Congrès : 12–14 mai 2014
- Remise à la Cour constitutionnelle autrichienne des versions prêtes à être publiées des rapports nationaux/du rapport général/des interventions avant le 31 août 2014
- Date de parution des actes du Congrès : 31 janvier 2015